

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs

Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving



# UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

208

Janvier – Januari 2006



# UCCLENSIA

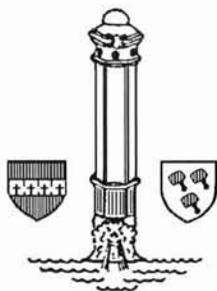
Cercle d'histoire  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
tél. 02-376 77 43, CCP 000-0062207-30

Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
tel. 02-376 77 43, PCR 000-0062207-30

Janvier 2006 – n° 208

Januari 2006 – nr 208

## Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

<b>Acquisition d'une ancienne bannière de l'Harmonie Saint Roch de Stalle</b> <i>Jean M. Pierrard</i>	<b>3</b>
<b>Les origines d'Uccle (3)</b> <i>Jean M. Pierrard</i>	<b>5</b>
<b>Brouwerij De Kroon, Brasserie de la Couronne</b> <i>Raf Meurisse</i>	<b>9</b>
<b>Au sujet d'une affichette et de la Chambre d'Uccle</b> <i>Jean Lowies</i>	<b>13</b>
<b>Commune d'Uccle, Quartier du Chat, Souvenirs, souvenirs... (3)</b> <i>Charles Hannesse</i>	<b>19</b>
<b>Une tranche de vie d'une famille rhodienne (3)</b> <i>Paul Algoet</i>	<b>25</b>
<b>Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode 1899-1914 (1)</b> <i>Jan De Cock</i>	<b>29</b>

En couverture: Bateau de la Moselle. Tombeau d'un marchand de vin trouvé à Neumagen (vers 200)  
(Musée de Rhénanie à Trèves)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente  
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale  
et de la commune d'Uccle

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue *UCCLENSIA* qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

**Administrateurs:**

Jean M. Pierrard (président),  
Patrick Ameeuw (vice-président),  
Éric de Crayencour (trésorier),  
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),  
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,  
Stéphane Killens, Jacques Lorthiois,  
Jean Lowies, Raf Meurisse,  
Clémy Temmerman, Lutgarde Van Hemeldonck,  
Louis Van Nieuwenborgh, André Vital.

**Siège social:**

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles  
téléphone: 02-376 77 43  
CCP: 000-0062207-30

**Montant des cotisations**

Membre ordinaire:	7,50 €
Membre étudiant:	4,50 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

# Acquisition d'une ancienne bannière de l'Harmonie Saint Roch de Stalle

Jean M. Pierrard

Comme nous l'avons déjà signalé dans notre bulletin d'information de septembre, notre cercle a eu l'occasion d'acquérir une ancienne bannière de l'harmonie Saint Roch, laquelle nous a été solennellement remise dans le local de l'harmonie royale Sint Cecilia de Bassevelde en Flandre Orientale.

**O**N NOTERA que cette harmonie fêtait aussi, notamment par une belle exposition, le 200<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation en 1805, ce qui en fait, sans aucun doute, l'une des plus anciennes, si pas la plus ancienne société de musique de notre pays.

Cette bannière avait été achetée en vente publique par un membre de cette harmonie M. Philippe Van Eykeren qui avait proposé de nous la céder, ce que nous avons accepté avec empressement. C'est donc le dimanche 19 juin dernier qu'une délégation de notre cercle s'est rendue à Bassevelde par une





*Le Bourgmestre D<sup>r</sup> Philippe De Coninck et un Échevin*

magnifique journée certes, mais non sans difficultés, vu les embouteillages provoqués par les nombreux touristes se dirigeant vers la côte.

Outre notre trésorier et M<sup>me</sup> de Crayencour qui avaient organisé cette visite, étaient présents également notre président, notre

secrétaire, notre vice-président Patrick Ameeuw, M<sup>me</sup> Clémy Temmerman et Stéphane Killens, administrateurs. La commune d'Uccle avait délégué pour sa part M<sup>me</sup> Marianne Gustot, Échevine de l'Éducation et des Sports et M<sup>me</sup> Frieda Thys, Secrétaire Communale que nous remercions d'avoir accepté de participer à cette cérémonie. Étaient présents aussi le Docteur Philippe De Coninck, Bourgmestre d'Asse-



*Allocution du Président de notre Cercle*



*Les représentants de notre Cercle.  
De gauche à droite: M. de Crayencour, M. Pierrard,  
M<sup>me</sup> Pierrard, M. Ameeuw.*

nede, entité dont fait partie Bassevelde, et deux échevins de cette commune, M. et M<sup>me</sup> Van Eykeren ainsi que les membres dirigeants de l'harmonie Sint Cecilia et du cercle d'histoire local dénommé «de Twee Ambachten».

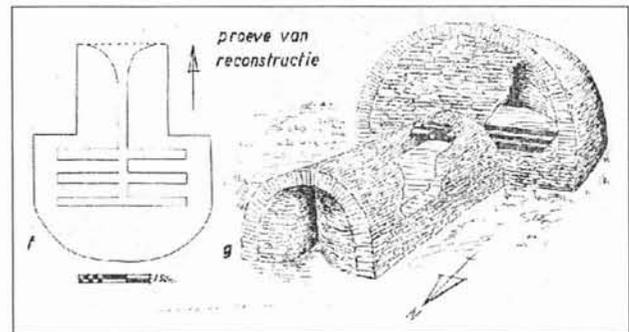
C'est donc dans une atmosphère particulièrement chaleureuse (dans les deux sens du terme!) que se déroulèrent les allocutions d'usage et que fut servi le verre de l'amitié, accompagné de toasts préparés par nos hôtes. On trouvera ici les reproductions de quelques photos prises par M. Killens.

Jean M. Pierrard

Dans le précédent numéro d'Ucclesia nous avons passé en revue les sites romains des alentours d'Uccle qui, à notre connaissance, ont été fouillés ou signalés. Cette énumération nous permet de dégager un certain nombre de constatations.

## Aspects de la romanisation autour d'Uccle

TOUT D'ABORD il nous faut souligner le rôle important joué par la rivière, la Senne en l'occurrence. Nous voyons que la plupart des sites relevés se situent soit dans la vallée de la Senne ou dans les vallées adjacentes (Termeulenbeek ou Meerbeek, Kesterbeek, Kleinebeek), soit non loin de ces vallées. L'importance des voies d'eau dans la romanisation de notre pays a déjà été mise en exergue par différents auteurs. Dans la *Belgique Romaine*, par exemple, Jacques Breuer écrit ce qui suit au chapitre des routes: *La navigation intérieure et maritime eut aussi une grande importance. Aussi loin qu'une rivière*



Four à tuiles gallo-romain de Buizingen

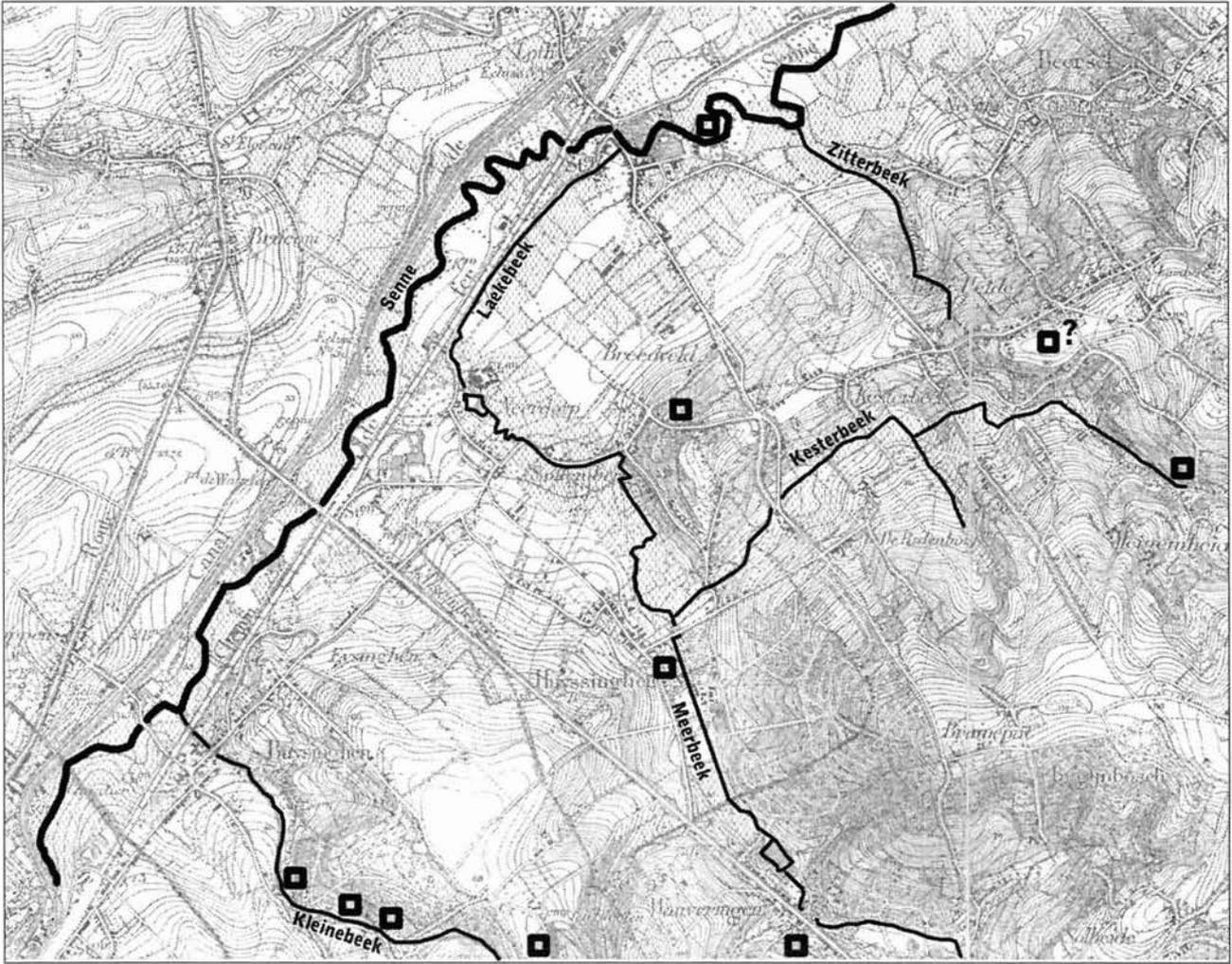
*était flottable, elle servit à transporter sur des péniches à fond plat, les charges trop lourdes pour être voiturées. Les reliefs du pays trévire nous ont conservé pas mal de scènes qui se rapportent à cette activité: bateaux en voie de chargement ou encombrés soit de ballots soit de tonneaux.*<sup>34</sup>



Carte de l'empire romain au 3<sup>e</sup> siècle  
(Atlas historique, France Loisirs)

La région comportant la vallée de la Senne entre Hal et Anderlecht et les vallées des affluents cités ci-avant connurent durant les premiers siècles de notre ère une période de développement intense comportant notamment le défrichement d'une partie de la forêt charbonnière. Par ailleurs, à côté d'activités purement agricoles, on a pu détecter bien d'autres activités exploitant en général les richesses naturelles de la région: pêche dans la Senne, fabrication de charbon de bois et métallurgie du fer dans les forêts, extraction de la pierre blanche et des quartzites cambriens, fabrication de pierres à aiguiser (dont les produits se retrouvent en d'autres

34 Jacques Breuer: *La Belgique romaine*, Bruxelles, 1946 p. 56.



Sites romains à Beersel et Buizingen

sites romains du Brabant), fabrication de tuiles et navigation intérieure.

Enfin il est bien clair que partout où des datations ont pu être avancées, ces activités ont cessé durant la dernière moitié du 3<sup>e</sup> siècle (vers 275); nous avons vu qu'un

certain nombre de sites ont été détruits par incendie. Il faut peut-être exclure la villa romaine d'Anderlecht qui aurait déjà été abandonnée vers 175 comme nous l'avons dit et n'a pas, quant à elle, connu l'incendie.

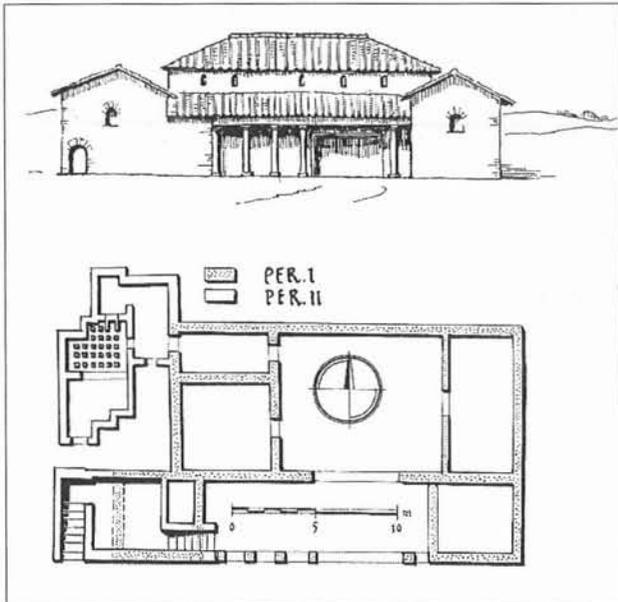
Par la suite, pratiquement aucun objet pouvant être daté du 4<sup>e</sup> ou du 5<sup>e</sup> siècle n'a été découvert dans nos environs et il faut attendre l'installation du cimetière franc d'Anderlecht vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle ou du début du 6<sup>e</sup> pour retrouver des traces d'habitats.



Empire romain sous Dioclétien  
(Atlas historique, France Loisirs)

### L'empire romain au 3<sup>e</sup> siècle

Pour expliquer la fin de cette prospérité il vaut la peine de reprendre ici, très rapidement, les événements qui secouent à cette époque l'empire romain. Comme l'écrit Léon Homo: «Pendant 33 ans (235 à 268), le désordre est partout dans l'Empire. Les empereurs ne font que passer au pouvoir; les invasions



Villa de Sauvenière

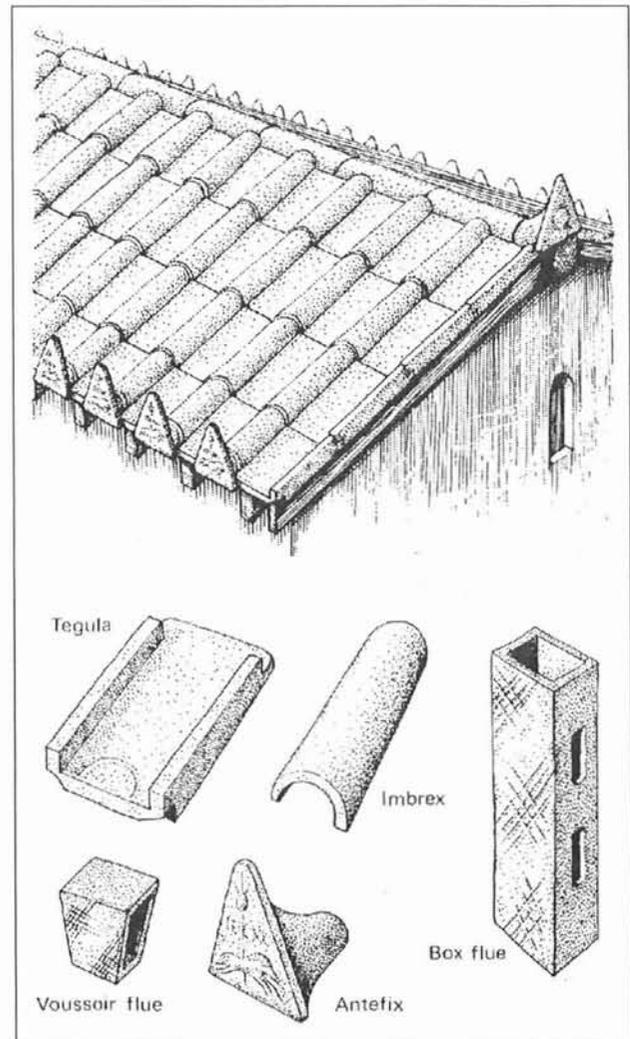
désolent le monde romain tout entier; les usurpateurs se multiplient; l'unité impériale se rompt et il se constitue, particulièrement en Orient et en Occident des Empires régionaux. Enfin, conclusion de toutes ces calamités sans précédents, la ruine économique intégrale.<sup>35</sup>

En Orient, sous le règne de l'empereur Maximin (235–238), les Perses s'emparent de la Mésopotamie (Irak actuel). Sur le Danube les Goths occupent la province de Dacie correspondant plus ou moins à la Roumanie d'aujourd'hui. En Occident les Francs envahissent la Gaule. En 258 un parti franc s'infiltré à travers la Gaule et l'Espagne et atteint la Maurétanie (Afrique du Nord) en traversant le détroit de Gibraltar. Cette même année les Alamans installés en Allemagne au sud des Francs descendent la vallée du Rhône, passent en Italie et menacent Rome pour être écrasés finalement à Milan. Vers 260 un certain Postumus prend le pouvoir en Gaule. Lui succèdent Victorinus et Tetricus qui ajoutent à leur empire la Bretagne (l'Angleterre d'aujourd'hui) et l'Espagne.

Une réaction va s'esquisser lorsqu'en 270 Aurélien est proclamé empereur par l'armée

danubienne. Celui-ci repousse les Vandales au-delà du Danube et rejette au-delà des Alpes les Alamans qui menaçaient l'Italie. Il se retourne ensuite contre Zénobie, reine de Palmyre (Syrie) qui gouvernait alors l'Orient et la fait prisonnière. Il attaque ensuite Tetricus en Occident et le défait à la bataille de Châlons-sur-Marne. Aurélien fête son triomphe en 274. C'est en partant en campagne pour reconquérir la Mésopotamie qu'il sera assassiné en 275.

Probus, un lieutenant d'Aurélien, Illyrien comme lui, va lui succéder en 276. Mais profitant sans doute de l'interrègne les Francs et



Les tuiles faites d'argile cuite étaient communes dans la civilisation romaine. La figure montre différentes pièces utilisées pour la construction d'une toiture (Alan McWhirr, Roman Crafts and Industries, 1982)

35 Léon Homo: *Nouvelle histoire romaine*, Paris 1941, p. 450.



Monnaies de Tetricus I<sup>er</sup>, frappées à Cologne, type dit «salus» (cliché Bibl. royale).



Monnaies de Tetricus I<sup>er</sup>, frappées à Cologne, type dit «comes» (cliché Bibl. royale).

Extrait de Les Dossiers de l'archéologie 1977  
(article de Jacqueline Lallemand)

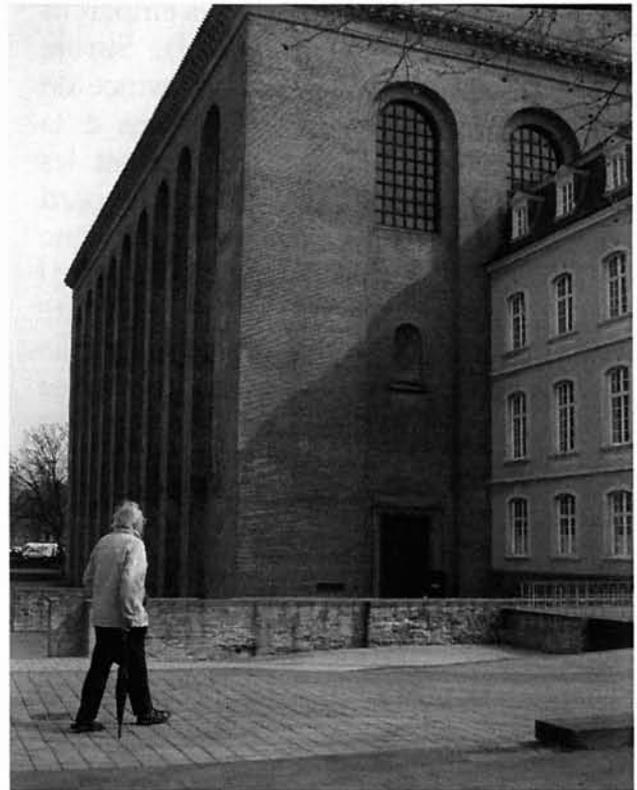
les Alamans envahissent la Gaule à nouveau. Probus doit donc rétablir la situation. Il chasse les Francs et les Alamans, réprime diverses usurpations, et tente de rétablir la discipline dans l'armée, mais est tué en 282 près de Sirmium (Hongrie actuelle) par des soldats révoltés. Suivent diverses péripéties au cours desquelles l'empereur Carus reconquiert la Mésopotamie sur les Perses, mais meurt durant l'expédition (283).

En 285 c'est Dioclétien, un Dalmate qui devient empereur et le restera jusqu'en 305. Celui-ci se rend compte que la lourde tâche de gouverner et de réorganiser l'empire dépasse les forces d'un seul homme. Il se donne tout d'abord un premier collègue, Maximien lequel rejettera à nouveau en 286-288 au-delà du Rhin les Francs, les Alamans et les Burgondes qui avaient franchi ce fleuve. En 292, Dioclétien décide de diviser l'empire en quatre parties, tout en conservant pour lui-même une certaine primauté. La Gaule, la Bretagne (l'Angleterre actuelle) et l'Hispanie échoient à Constance Chlore qui portera le titre de César et résidera à Trèves. Ce dernier va devoir combattre à nouveau les Francs et installera comme

colons un grand nombre de «barbares» dans le nord de la Gaule. En 298 nouvelle poussée des Alamans qui seront vaincus par Constance Chlore. Entre-temps les Romains assurent la sécurité sur la rive droite du Danube et Dioclétien remporte en Arménie une grande victoire sur Narsès, roi de Perse, suivie d'un traité qui assurera la paix durant quarante années sur les frontières orientales de l'empire (297).

Il convient encore de citer ici la révolte de Carausius, commandant de la flotte romaine basée à Boulogne qui avait créé en 287 un état indépendant en Bretagne. Il fut reconnu comme «Auguste» par Maximien mais son successeur Allectus fut battu par Constance Chlore qui ramena la Bretagne au sein de l'Empire. Il faut rappeler aussi en Gaule méridionale l'affaire des Bagaudes, paysans et colons portés à la révolte par la misère et la tyrannie fiscale des fonctionnaires impériaux. Cette révolte fut écrasée à Saint-Maur dans la vallée de la Marne par Maximien en 286.

(À suivre)



Trèves, l'Aula Palatina (Basilika)  
datant de 310, reconstruite en 1954  
(photo Jean Lhoir, 2005)

# Brouwerij «De Kroon» «Brasserie de la Couronne» gekend onder de naam «De pollepel» en «De camme van Overhem»

**Raf Meurisse**

**D**E BROUWERIJ was gelegen langs de Stallestraat, aan de hoek van de Drie Bomen en de Stallestraat op de Linkeroever van de Ukkelbeek. Kadasternummer GI 147.

Daar we weten dat het debiet van de Ukkelbeek en het verval te klein was om nog een molenrad te laten draaien, moest gebroken graan aangevoerd worden uit andere molens; dit gebeurde het meest langs de Clipmolen daar het familie was! Het was ook gekend als graan en moutmolen. Nadat de evolutie van de stoomtuigen zijn intrede deed, werd er een breekmolen in iedere wat grote brouwerij zijn naam waardig geplaatst. We weten dat in Vlaanderen vanaf de jaren 1200 zeker al breekmolens werden aangedreven voor het maken van bier.



Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1560	1564		eerste vernoeming
1580			
1600			
1620			
1630	1630	eigenaar	Auberge «De Kroon» door Marcelis Jean
1650			
1660	1660		begin uitbating van een brouwerij
	1663		volledige transformatie voor het maken van het bier
1680	1680		verwerking van 56 ton graan per jaar
1700			
1720			
1730	1732	eigenaar	Pierre Berghmans van een huis en brouwerij oppervlakte: 1 dagwand en 75 roeden
1740	1741		Op de kaarten van Everaert staan kleine 3 gebouwen getekent
1750	1750	eigenaar	Arnoldus Franken, huis en brouwerij en 1 dagwand weide
1760			

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1780	1789	eigenaar	Jean Baptist Vandermeulen Vandermeulen JB. was gemeenteraadslid in het jaar 1800
1800			
1810	1813	erfenis	zoon François Vandermeulen heeft een Brouwerij en stokerij. er zijn 2 stoomketels van 58 hl en 1 kuip van 40 hl en stokerij van 4 hl
1830	1834	verkoop	door Wed. François Vandermeulen verkoopt huis en aanhorigheden
	1834	aankoop	door Antonius Herinckx-Wittouck; is molenaar en brouwer. Was gemeenteraadslid te Ukkel van 1828–1830
1850	1854		Totale oppervlakte eigendom: 27 a 10 ca
1860	1860	eigenaar	Guillaume Josephus Herinckx-Mommaert Anna Catharina: gemeenteraadslid van 1854–1872
	1866		vergroting van Brouwerij tot 2 a 30 ca
1880	1881		Vergroting gebouwen tot 20 a 30 ca
1890	1891		vergroting tot 21 a 90 ca
	1899		Overlijden van Guillaume Herinckx geboren Mommaert Anna Catherina
1900	1900	gifte	aan de kinderen: Florimond Herinckx-Velghe, Henri Guillaume Herinckx-Delsaet, Emma Marie-Thérèse waren vooral gekend voor hun: gueuze, kriek, faro
1910			
1920			
1930	1930		werd <Brasserie de la Couronne S.A.>
1940	1942		vereffening en opstarten van de <Nouvelle Brasserie de la Couronne> een S.P.R.L.
1950			
1960	1968		einde van de brouwerij stopzetting fabricatie. Overname door Artois Leuven
1970	1971	verkoop	afbraak van de gebouwen brouwerij, en nieuwbouw: Burelen Brown Boveri

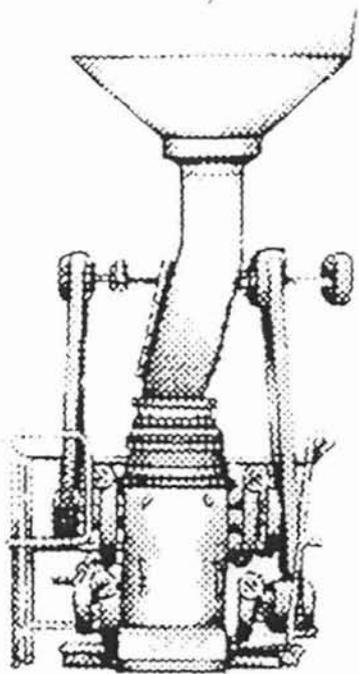


Om van de granen: gerst, haver, rogge, tarwe ... bier te maken, moet deze eerst gebroken worden, het weken van de granen zou immers te lang duren. In den tijd een molen met blauwe Duitse stenen die tamelijk veel, namelijk 120 tot 140 kerven hadden, zodanig ontstond er weinig fijn meel, dit werd schrootmeel genoemd. Voor de eeuwwisseling van 1900 ontstond de walsenstoel of breekwalser. Deze bestond uit 2 of 3 paren walsen ondereen en de walsen hebben groeven, die driehoekige groeven of griffels hebben; de bovenste met bredere en verder naar beneden kleinere groeven. Hetzelfde principe wordt nog toegepast in de jeneverstokerijen.



### **Bronnen**

- Uclensia nr 23
- ULB uitgave Solvay 1980, Agglomération Bruxelloise Uccle tome I et II
- Gegevens kadaster en bevolking Ukkel.



Breken van het graan  
en van het mout

65 % gemoute gerst  
en 35 % tarwe



# Au sujet d'une affiche et de la Chambre d'Uccle

Jean Lowies

Nous avons sous les yeux un avis sous forme d'affichette (31 cm × 39 cm) annonçant la vente publique de biens immobiliers. Ceux-ci sont situés dans l'agglomération bruxelloise et dans sa périphérie, tels Lennik et Molhem.

C'EST LÀ un mode de communication dont usent encore les notaires de nos jours. En la circonstance, la Chambre d'Uccle se présentait comme une institution annonçant la Maison des Notaires qui accueille actuellement des ventes publiques.

La Chambre d'Uccle, au titre d'institution juridique, se référait au Droit d'Uccle et était à la fois chef de sens et chef-banc d'une centaine de localités brabançonnes.

Chef de sens signifie que des juridictions locales s'adressaient à la Chambre d'Uccle pour trancher des contestations compliquées. Le chef-banc était une structure d'appel des décisions des juridictions subalternes. On disait aussi Tribunal d'Uccle, Échevinage d'Uccle ou Banc d'Uccle.

Au fil du temps, seront désignés des Échevins ne résidant pas à Uccle. Ils se fixeront souvent à Bruxelles. Philippe le Bon décidera, en 1431, de déplacer le siège de cette juridiction à Bruxelles tout en maintenant la formulation «d'Uccle». Elle restera en fonction jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

On constate ici que des ventes publiques se déroulaient dans le local de la Chambre d'Uccle. Ce local se situait au rez-de-chaussée de l'aile arrière (donnant accès à la Rue de l'Amigo) de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette aile avait été construite de 1706 à 1717.

En 1766, Louis XV règne en France et Charles de Lorraine est Gouverneur des

Pays-Bas. Son administration, de 1744 à 1780, sera la plus longue qu'aient connu les Pays-Bas. Henri Pirenne<sup>1</sup> dit de lui qu'il *n'était pourtant ni un grand homme, ni même un homme remarquable* et qu'il était *grand amateur de table et de boisson, peu distingué d'allures, mais brave homme et même bon garçon, bienfaisant, affable et souriant*. Le Prince de Ligne, écrivait-il, évoquait, dans sa vieillesse, avec un soupir de regret, *sa jolie cour, gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante, déjeunante et chassante*. Madame Schouteden-Wéry<sup>2</sup> lui reconnaît *un caractère aimable et riant, au cœur généreux et tendre, à l'âme puérile mais charmante*. Il était aussi prodigue, joueur, perpétuellement endetté et aimé des Belges.

Examinons plus en détail l'annonce de la vente qui s'effectue sous la responsabilité d'un greffier, Monsieur Van Laethem, désigné par le Magistrat de la Ville.

Le lecteur aura le loisir de procéder à des comparaisons dans le domaine taxatoire entre l'Ancien Régime et l'État actuel.

## Encore Des Biens à vendre à la Chambre d'Uccle

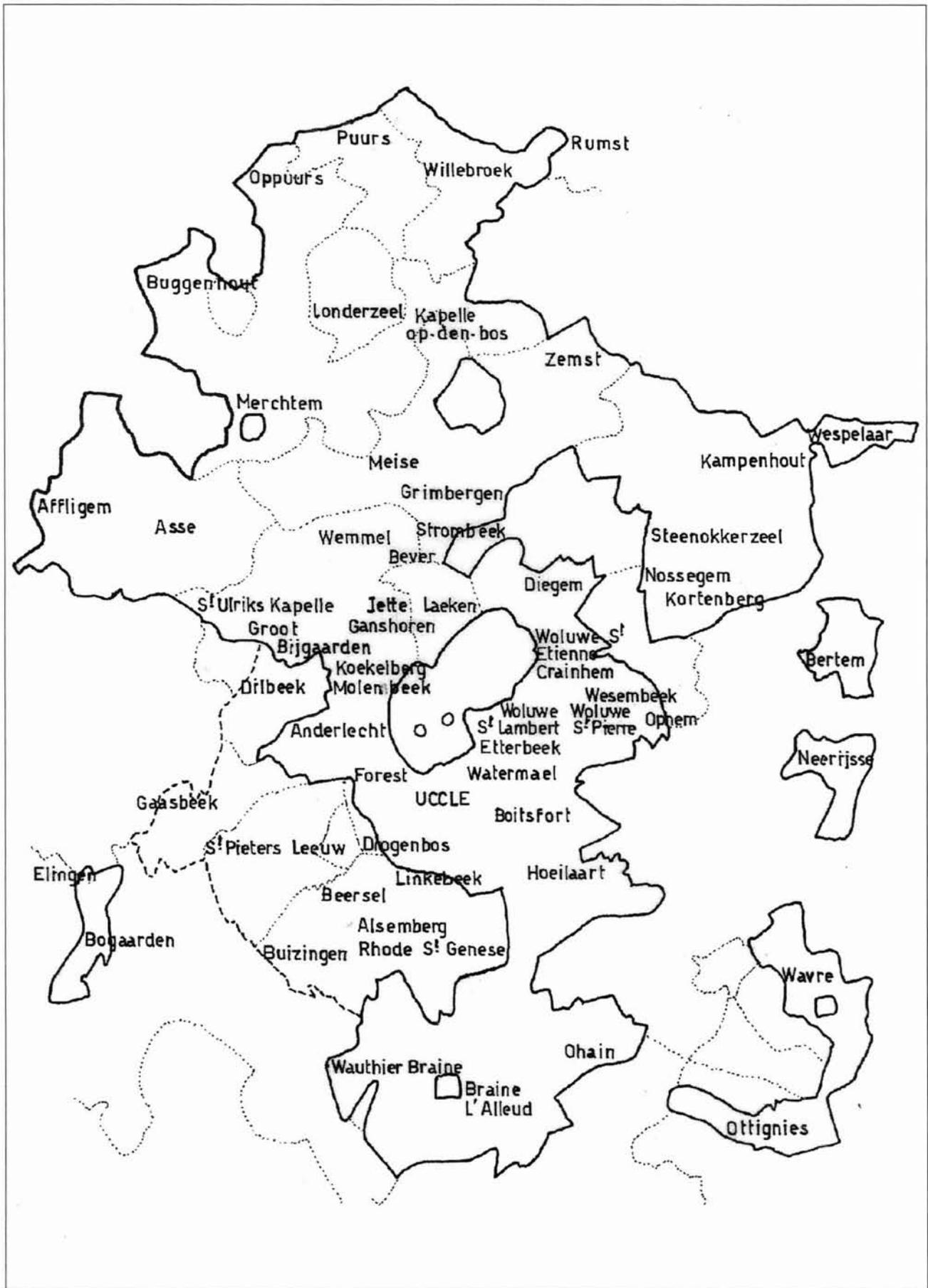
Séance du 6 mai 1766.

## Le théâtre avec l'auberge Le Coffy et l'auberge La Fleur de Lys

**Item** une terre sur laquelle s'élèvent l'auberge et le théâtre Le Coffy avec le logis et

1 Henri Pirenne: *Histoire de Belgique* 1950, Tome 3 page 134.

2 J. Schouteden-Wéry: *Charles de Lorraine et son temps*, éd. Dessart, 1943.



*Le Droit d'Uccle  
Extension territoriale*

# NOCH GOEDEREN TE COOP IN DE KAMER VAN UCKEL

Die gehouden wort op den 6. Mey 1766.

Den Theater met de Herberghe het Coffy ende de Herberghe  
de Lis · Blom.

Item eenen-Gront waer op is Gebouwt de herberge ende Theater het Coffy met de Logien ende alle syne Decoratien, met het huys voor de Concergie uytcomende in de Heuvel-straet ende op de groote Merckt, mitgaeders de herberghe de Lis-blom in het Reutel-den-Tuyn-straetien uytcomende in de Forcier-straete; &c. den lesten sitdagh, men laet den Palm-  
slagh voor &c. — 14600. — guldens

**Een Huys op den Hoeck van de Sterrestraete op den Savel.**

Item eene Hof-stadt met den huysde daer op staende, &c. weseude een Caffé-huys be-woont by Sr. Manceau, &c. den lesten sitdagh, men laet &c. — 4700. — guldens

**Eenen Bosch onder Molhem jurisdictie van Brusselghem.**

Item eenen Bosch met alle de Boomen ende hout-wasch daer op synde groot 4. Bunde-  
ren 98 Roeden, &c. den 1. sitdagh men laet &c. — 5500. — guldens

**Eene Thiende onder St. Mertens Lennick.**

Item eene Thiende te lichten op vyf en seventigh Bunderen groot, in huere by Guiliam  
Van Cutssem den lesten sitdagh, men laet &c. — 5600. — guldens

## KEERSBRANDINGHE

**Een Huys op den Laecken - steenwegh.**

Item eene Hof-stadt met gen Huysde daer op staende ende alle syne toebehoorten genoemt  
het Engelshuys, &c. den palmslagh daer af is inne-genomen voor de somme van 920. guldens  
met 28. hooghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslagh beloopt  
te saemen ter somme van — 1010. — guldens

**Eene Hof-stadt tot St. Joos ten Noode.**

Item eenen grondt met den huysde daer opstaende weseude eene herberge genoemt den  
Primus, den palmslagh daer af is inne-genomen voor de somme van 2100. guldens met 50.  
hooghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslach beloopt te sae-  
men ter somme van — 2256. — guldens

**Een Huys op de cleyne Vesten by d'Anderlechtsche-poorte.**

Item eene Hof-stadt met den huysde daer op staende ende syne toebehoorten in huere by  
Sr. M. Backer, &c. den Palm-  
slagh daer af is inne-genomen voor de somme van 525. guldens  
met 20. hooghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslagh beloopt te  
saemen ter somme van — 611. — guldens

**Een Huys in de groote Nieuw-straete.**

Item eene Hof-stadt met den huysde daer op staende ende syne toebehoorten in huere by  
Sr. Servais den palmslagh daer af is inne-genomen voor de somme van 5100. guldens met 100.  
hooghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslach beloopt te saemen  
ter somme van — 5406 — guldens

**Een groot Huys in de Langewaegestraete.**

Item eene Hof-stadt met den huysde hovinghe, Remisen, Stallighen ende syne voorde-  
re toebehoorten, &c. den palmslach daer af is inne-genomen voor de somme van 20000.  
guldens met 800. hooghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslach  
beloopt te saemen ter somme van — 22406. — guldens

**Een Huys in de Robertien - straete.**

Item eene Hof-stadt met den Huysde daer op staende ende syne andere Toebehoorten,  
&c. den palmslagh daer af is inne-genomen voor de somme van 1250. guldens met 15. hoo-  
ghen, tot dry guldens ieder hooghe ende ses guldens van den palmslagh beloopt te saemen  
ter somme van — 1301. — guldens

*De Condittien hier van berusten onder den Greffier Van Laethem, woont op den Savel.*

TOT BRUSSEL, by ANTONIUS D'OURS, Boeck-Drucker, in de Poldermerckt

tous ses décors, avec la maison du concierge donnant accès à la Rue de la Colline et au Vieux Marché, conjointement avec l'auberge La Fleur de Lys dans la ruelle Reutel den Tuyn donnant accès à la Rue Forcier, dernière séance, on adjuge à 14600 florins. [1]

### **Une maison au coin de la Rue de l'Étoile au Sablon**

**Item** une résidence urbaine dont une maison faisant office de café. Maison habitée par le sieur Manceau, dernière séance, on adjuge à 4700 florins. [2]

### **Un bois sous Molhem, juridiction de Brussegem**

**Item** un bois incluant tous les arbres et les futaies qui y poussent de 4 bonniers 98 verges, première séance, on adjuge à 5500 florins. [3]

### **Un dixième sous Lennik Saint Martin**

**Item** un dixième à prélever sur 75 bonniers, loués chez Guillaume Van Cutsem dernière séance, on adjuge à 5600 florins. [4]

### **COMBUSTION DE CHANDELLES [5]**

### **Une maison chaussée de Laeken**

**Item** une résidence urbaine comprenant une maison et toutes ses dépendances nommée La Maison de l'Ange. L'adjudication est enregistrée à la somme de 920 florins avec 28 unités de frais à 3 florins à chaque unité et 6 florins pour l'adjudication. Ensemble la somme de 1010 florins. [6]

### **Une résidence citadine à Saint Josse ten Noode**

**Item** une terre avec une maison faisant office d'auberge appelée Primus, l'adjudication est portée à la somme de 2100 florins plus 50 unités de frais à 3 florins chacune et 6 florins pour l'adjudication porte la somme à 2256 florins.

### **Une maison sur les petits remparts près de la Porte d'Anderlecht**

**Item** une résidence citadine comportant une maison et ses dépendances en location au Sieur M. Backer, l'adjudication est portée à la somme de 525 florins avec 20 unités de frais à 3 florins chacune et 6 florins pour l'adjudication pour la somme de 611 florins. [7]

### **Une maison dans la Longue Rue Neuve**

**Item** une résidence citadine comportant une maison et ses dépendances louées au Sieur Servais; l'adjudication est enregistrée pour la somme de 5100 florins avec 100 unités de frais à trois florins et 6 florins pour l'adjudication ce qui fait la somme de 5406 florins. [8]

### **Une grande maison dans la Rue des Longs Chariots**

**Item** une résidence dont une maison, des jardins, remises, écuries et ses autres dépendances. L'adjudication est portée à la somme de 20000 florins avec 800 unités de frais à 3 florins et 6 florins pour l'adjudication soit la somme de 22406 florins. [9]

### **Une maison sise Rue des Robertins**

**Item** une résidence composée d'une maison et de ses dépendances. L'adjudication fixée à 1250 florins plus 15 unités de frais à 3 florins chacune et 6 florins pour les frais d'adjudication font la somme de 1301 florins.

Pour les conditions de prise de possession, voir auprès du greffier Van Laethem, habitant au Sablon.

À Bruxelles chez Antonius D'Ours, imprimeur au Marché des Polders. [10]

### **Commentaires**

[1] La Salle du Coffy (on peut croire à une origine anglaise: coffee) était une salle de spectacle attenante à un estaminet. Elle occupait cet emplacement dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle. On y accédait par deux impasses. L'une, proche de la Grand-Place, se situait Rue de la Colline et l'autre à la Rue Forcier. Les forciers

fabriquaient des arcs et des arbalètes. Aujourd'hui, la rue a pour nom Rue des Éperonniers. Les impasses donnaient accès aussi à un cabaret à l'enseigne de La Fleur de Lys. Selon l'avis, l'impasse avait pour nom «Reutel den tuyn», en fait, pour A.Henne et A.Wauters, Rentelenthuy, soit Jardin verdoyant.

L'immeuble a été détruit lors du bombardement de Bruxelles en 1695 par le Maréchal de Villeroij. Il sera reconstruit. Concurrente du Grand Théâtre (La Monnaie), la salle sera fréquemment en procès avec son influent concurrent.

Les propriétaires en furent François Van den Dycke et sa femme Jeanne Bassery. Leurs héritiers mettent le bien en vente en 1766. Son acquéreur est Jean Baptiste Van Schoor.

La salle a servi de lieu de réunion de patriotes lors de la Révolution de 1830.

En octobre 1922, la *Société belge d'entreprises cinématographiques* racheta l'immeuble ainsi que des immeubles voisins. Elle fit abattre l'ensemble pour y édifier un bel immeuble moderne dont les architectes étaient Paul Hamesse et son frère, disciples de Paul Hankar. Il abritera le cinéma Agora dont l'entrée principale se situait, certains s'en souviennent, Rue Marché aux Herbes. Deux sorties de secours donnaient accès aux rues des Éperonniers et à la Rue de la Colline.

L'ensemble sera malheureusement détruit pour laisser place aux galeries commerçantes actuelles.<sup>3</sup>

[2] Rue de l'Étoile: cette rue se situait sur le site de l'actuel Palais de Justice.

[3] Un bonnier est une mesure de surface agraire ancienne valant selon les lieux et les juridictions, plus ou moins un hectare, plus souvent plus que moins. Ici, à Molhem, 1,25 ha.

Une verge est à la fois une mesure de longueur et une mesure de surface. Selon les lieux, elle comptait de 16 à 20 pieds  $\frac{1}{3}$ . Le pied équivalait à 0,276 m. La verge valait

donc 5,61 m en longueur. En mesure de surface, toujours pour Molhem, la verge équivalait à 31,46 m<sup>2</sup>.<sup>4</sup>

[4] Le dixième consistait en un versement annuel autre que le loyer dont était redevable un locataire ou propriétaire d'un bien immobilier. Comme montré ici, cette redevance était négociable.

[5] Combustion de chandelles.

La vente de biens immobiliers s'opérait le plus généralement en trois phases. Si la mise aux enchères ne trouvait pas preneur de manière satisfaisante, la somme estimée pouvait être diminuée à la deuxième séance. La procédure pouvait être répétée à la dernière séance. L'adjudication définitive était constatée au moment précis où une chandelle allumée en début de troisième séance achevait sa combustion marquant ainsi la fin des surenchères et la reconnaissance de l'acquéreur.

[6] Palmslagh: littéralement coup de paume. Le «tope-la» marque l'accord avec une offre, les interlocuteurs se tapant mutuellement dans la main. Cette pratique est encore visible dans le monde de l'élevage à l'heure actuelle. On disait aussi koopslagh, soit coup d'achat.

Engelshuis, Maison de l'ange: fondation charitable près de l'église du Béguinage.

Hooghen: unités de frais établies selon une échelle progressive. Dans le cas présent, on compte 28 unités à 3 florins. Cela fait  $3 \text{ fl.} \times 28 = 84$  florins. Il faut y ajouter 6 florins pour les frais d'adjudication. Nous avons donc  $84 \text{ fl.} + 6 \text{ fl.} = 90$  florins. Le débours total, prix de vente plus impôts,  $920 \text{ fl.} + 90 \text{ fl.} = 1010$  florins comme indiqué dans le texte.

[7] On remarquera l'erreur de calcul pour ce qui regarde les taxes et frais. En effet:  $3 \text{ fl.} \times 20 = 60 \text{ fl.}$  Ajoutons 6 fl pour l'adjudication, nous obtenons 66 florins. Total final:

3 Lionel Renieu: *Histoire des théâtres de Bruxelles*, éd. Culture et civilisation, 1974.

4 Flor De Smedt: *Het manuaal van Peter Verbasselt*, éd. Ascania en heemkring Opwijk, 2000.

525 fl + 66 fl = 591 florins et non pas 611 florins comme indiqué. Il y a probablement prescription à l'attention d'éventuels héritiers qui se disposeraient à porter plainte ...

[8] Longue Rue Neuve = Rue Neuve actuelle.

[9] Rue des Longs chariots. Cette rue se situait dans le prolongement de la Rue des

Éperonniers et se dirigeait vers la Rue de Loxum et la cathédrale Sainte Gudule.

[10] Poldermerckt. Ce lieu se dit aussi Pongelmerckt et Pondelmerckt. En français, Marais Saint Jean et Marché aux Grains, soit Place de la Vieille Halle aux blés actuelle ou à proximité de celle-ci.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> A. Henne et A. Wauters: *Histoire de la Ville de Bruxelles*, tome 3, page 186.

# Commune d'Uccle, Quartier du Chat Souvenirs, souvenirs...

(3)

## Charles Hanneesse

Période 1914 – 1920

Les années de guerre

Depuis ma naissance, le 17 août 1914, mon horizon familial se composait uniquement de ma mère et de ma sœur. Le 4 août 1914, jour de la déclaration de guerre, mon père fut rappelé à rejoindre l'armée. Il avait 31 ans. Ayant fait son service militaire au fort de Suarlée (Namur), c'est là qu'il rejoignit ses anciens camarades.

Dès les premiers jours, des centaines d'obus tombèrent sans relâche sur le fort. La position étant devenue intenable, vu les dégâts et le nombre de morts et de blessés, il fallut se rendre. Les rescapés, dont mon père, furent faits prisonniers et envoyés en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

Nous habitons au premier étage du n° 27 de la rue Vanderkindere, en face du haut et long mur noir de la maison de santé. C'était un endroit tranquille. Le soir pourtant cette partie de rue était un peu lugubre, surtout lorsque les réverbères étaient allumés. L'on voyait juste à l'endroit où le rayon de lumière s'étendait, le reste paraissait encore plus noir à cause de la couche de goudron appliquée sur le mur d'enceinte de ce nous appelions *la maison des fous*.

Nous étions logés au premier. Au rez-de-chaussée, un ménage dont le mari, ayant tiré un bon numéro lors de son passage au service de recrutement de l'armée, était exempté du service militaire.

Avant la guerre 1914–1918, tous les hommes en âge de faire leur service militaire étaient convoqués pour se présenter au service de recrutement. Chacun était «invité» à plonger la main dans une urne afin de tirer un numéro. Les mauvais étaient ceux qui devaient faire leur service, les bien nantis pouvaient se faire remplacer (mon père tira le n° 1495, un «mauvais numéro»). Les bons,



*Mon père avait tiré un «mauvais numéro»*

eux, restaient des civils, même en temps de guerre ils n'étaient pas mobilisés. Ce fut le cas pour la guerre 1914–1918. Contrairement à ce qui se passa en 1940–1945, où, de plus, beaucoup de Belges furent obligés d'aller travailler en Allemagne.

À côté, aux n°s 25 et 29 de la rue Vanderkindere, il y avait deux ménages dont le mari avait tiré un bon numéro. Si bien que ma mère se trouvait seule entourée de trois ménages au complet. Cela devait être très dur pour son moral compte tenu que cette situation a duré plusieurs années. Le ménage du



*La maison de santé, façade côté chaussée d'Alsemberg*

rez-de-chaussée avait un fils un peu plus âgé que moi. Nous ne fraternisions pas.

Un jour que je passais dans la cage d'escalier, j'aperçus le gamin qui était assis sur une des marches occupé à mordre à pleines dents dans une espèce de grande tartine. C'était une gaufre. Cela me faisait mal au cœur de le voir manger de si bon appétit quelque chose que je n'avais jamais vu.

Un petit temps après, je l'ai revu au même endroit, il s'amusait à passer sa tête entre les barreaux qui tenaient la rampe. Les premiers essais, pas de problème. Cela devait être gai de pousser et de savoir la retirer. Hélas, ce qui devait arriver arriva. Le dernier essai ne réussit pas. Il fit de gros efforts pour se dégager. Ce fut la panique. Il se mit à se débattre et à hurler, criant au secours. Moi, je regardais la scène, en repensant à l'histoire de la gaufre, me disant «c'est la gaufre qu'il a mangée qui a fait grossir sa tête!». Ses parents arrivèrent voir ce qui se passait. Tant bien que mal, ils parvinrent après plusieurs efforts à le tirer de cette vilaine position.

L'incident clos, l'on revint aux choses sérieuses, c'est-à-dire celles de la nourriture. Ce n'était pas la joie, mis à part la soupe populaire et quelques petits dons reçus des associations d'aide. Je me souviens que nous étions aidés par Madame Le Bœuf, marraine de

guerre de mon père. Elle faisait partie d'une association qui s'occupait des prisonniers et de leur famille. Elle habitait avenue Molière, n° 181, quelques maisons après le croisement avec l'avenue Brugmann, direction place Guy d'Arezzo, côté droit. Je sais qu'avec ma mère et ma sœur, nous sommes allés plusieurs fois chez cette dame.<sup>1</sup> Après la guerre, celle-ci s'est encore intéressée à notre famille pendant deux à trois ans. C'est ainsi que j'en ai bonne souvenance.

Les mois et les années passèrent sans changement de situation. En novembre 1918, la fin de la guerre fut annoncée, suivie de jours de gloire, de joie, de deuils, mais surtout avec l'espérance de voir revenir les anciens captifs. C'est ainsi qu'un jour je vis un homme entrer à la maison. Ma mère me dit «c'est ton père». Comme je n'avais jamais vu un homme chez nous, je n'y comprenais rien.

Cela a duré longtemps avant que ce problème familial ne soit résolu. Quelle désillusion, pour mon pauvre père à son retour, lui



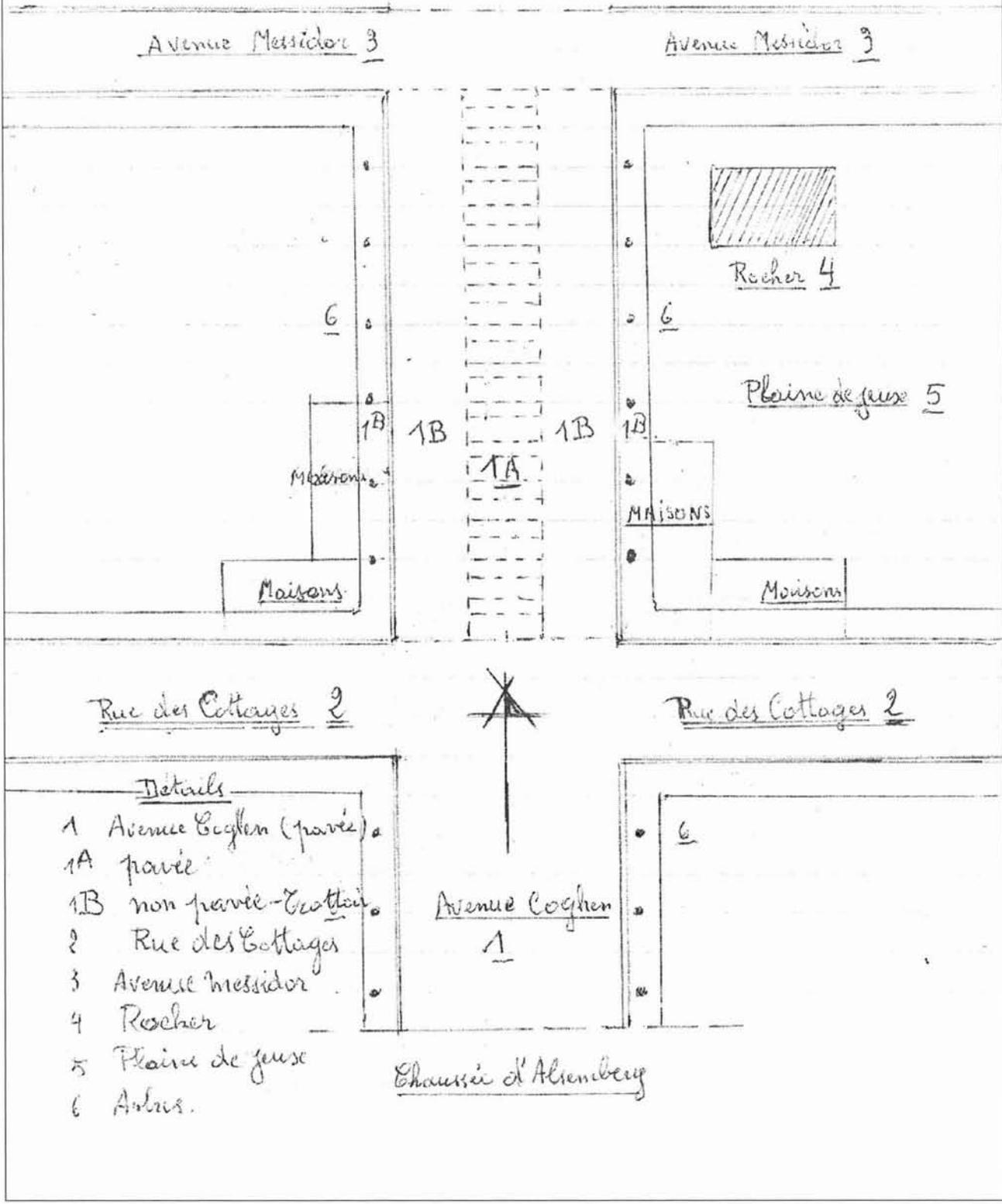
1 Il s'agit de Louise Le Boeuf, fille d'Albert Thys, créateur du Chemin de Fer du Bas Congo, fondateur de la Banque d'Outremer. Son mari, Henry Le Boeuf, engagea sa fortune pour

l'achèvement de la construction, par Horta, du palais des Beaux-Arts de Bruxelles. En hommage au mécène, la grande salle de concert porte son nom [N.D.L.R.].

Ancienne Salonnaire

(Plaine de Jeuse)

PLAN



Avenue Messidor 3

Avenue Messidor 3

6

6

Rocher 4

Plaine de Jeuse 5

Maisons

1B

1B

1A

MAISONS

Maisons

Rue des Cottages 2

Rue des Cottages 2

Details

- 1 Avenue Coghien (privée)
- 1A privée
- 1B non privée - Cottages
- 2 Rue des Cottages
- 3 Avenue Messidor
- 4 Rocher
- 5 Plaine de Jeuse
- 6 Arbres.

Avenue Coghien 1

E chaussée d'Alenbourg



À gauche, l'école gardienne de la rue Boetendael.  
À droite l'entrée du Carré Sersté

qui pendant sa longue captivité avait pensé très souvent à ce fils qu'il n'avait jamais vu. C'est en avançant en âge que l'on comprend le mal que de telles situations peuvent causer.

### Un petit Ucclois parmi les Marolliens du Chat. Période 1920-1930

En 1920, j'allais avoir six ans, mes parents déménagèrent pour habiter au n° 130, rue de Boetendael, au centre du quartier du Chat où étaient venus s'implanter d'anciens Marolliens.

J'étais heureux de quitter la rue Vanderkindere où il n'y avait pas de possibilités de se défouler à l'extérieur. Ici, la rue appartenait aux gosses. Beaucoup de familles logeaient à l'étroit. C'est une des raisons pour lesquelles, lorsque le temps le permettait, les enfants jouaient à la rue.

Concernant les écoles, le quartier du Chat, loin du centre, avait été oublié. Exemples:

- Écoles communales: Une primaire, l'école du Longchamp, située rue Edith Cavell, près de la clinique. La seconde, celle du quatrième degré, où étaient réunis les élèves des écoles d'Uccle ayant terminés leurs études primaires. Celle-ci se trouvait avenue Houzeau, près de l'Observatoire.
- Écoles catholiques: Une école (études primaires et quatrième degré), avenue Saint-Augustin, près de la place de l'Alti-

tude Cent (commune de Forest). La deuxième, rue du Doyenné, près de l'église Saint-Pierre (études primaires et quatrième degré).

Le trajet à faire pour se rendre à n'importe laquelle de ces écoles était assez long, et cela quatre fois par jour.

J'ai eu la chance d'aller à la même école (l'école St-Augustin) que deux autres garçons qui habitaient près de chez moi. Ainsi nous avons fait plus ample connaissance. Le soir après l'école, l'on se revoyait pour jouer, soit aux billes, à la toupie ou à d'autres jeux. Avec l'un ou l'autre, on parlait de ce que l'on avait appris ce jour-là à l'école.

Les jeudis après-midi, lorsqu'il faisait bon, plusieurs gamins prenaient le chemin pour ce que l'on appelait la plaine de jeux. C'était une ancienne sablière. Celle-ci était située avenue Coghen, entre la rue des Cottages et l'avenue Messidor (voir plan), l'endroit portant alors le nom de «Boskant».<sup>2</sup>

À partir de la rue des Cottages, l'avenue Coghen, direction avenue Messidor, n'était pavée qu'au tiers de sa largeur. Les deux parties extérieures jusqu'à la bordure du trottoir ne l'étaient pas. Elles étaient réalisées en même temps que la construction des maisons.

Ce qui était un peu étrange, c'est que, côté avenue Messidor, il y avait un rocher. Du côté de la plaine, celui-ci était assez accessible pour l'escalader. La hauteur variait suivant les endroits pour atteindre deux mètres cinquante environ. Dire le volume approximatif de celui-ci, je ne saurais citer un chiffre. Sa teinte était d'un brun roux, pas dur, plutôt un genre de roche de sable. Il disparut lors de la construction de maisons à cet endroit.

Les gamins y grimpaient jusqu'en haut. De là, ils sautaient dans le sable. Un jour, il y eut un accident, un des garçons sauta dans le sable, un de ses pieds heurta un objet tranchant qui lui occasionna une vilaine blessure à la plante du pied. Ce garçon était Tony Wets, le futur boxeur dont j'ai parlé dans la

<sup>2</sup> Cet endroit était compris dans la Heegde et fut défriché en 1777.

première partie de mes souvenirs.<sup>3</sup> D'autres jouaient dans la plaine au ballon ou à différents jeux. Quelques-uns creusaient le sable avec leurs mains pour trouver ce qu'il appelaient des dents de poissons (genre de petits fossiles). Cela paraissait être un genre de dent, mais de quel animal provenait-elle? La grandeur était d'environ un bon centimètre, de teinte grise et de forme pointue.

Ainsi les jeunes passaient l'après-midi en dehors de la rue. Les plus grands faisaient le déplacement pour aller pêcher l'épinoche dans le ruisseau qui coulait le long de l'avenue De Fré ou chasser les lézards dans les prairies voisines.

À la période des grandes vacances scolaires, les jeunes étaient libres toute la journée. Chose regrettable, il n'existait aucun mouvement de jeunesse pour les occuper et les encadrer. Quant aux parents, la loi octroyant «des congés payés» aux ouvriers n'avait pas encore vu le jour! Ils travaillaient ainsi toute l'année. Pendant leur absence, les jeunes se débrouillaient pour passer le temps.

Comme réjouissances ou festivités dans le courant de l'année, il y avait le carnaval et deux kermesses. L'une au mois de juin, l'autre en octobre. Dommage que carrousel, tirs aux pipes, etc. se trouvaient plantés au début de l'avenue Coghen, au carrefour de la chaussée d'Alseberg. Pour s'y rendre, il fallait réellement se déplacer.

Cependant c'était la kermesse. Le dimanche, déjà avant midi, il y avait plus de circulation que d'habitude dans la rue Boetendael. Les uns se joignaient aux amateurs de pigeons qui attendaient le retour de leur «champion». Les autres se rendaient au café afin de boire un verre ou jouer aux cartes ou au jeu de jacquet. Certains préféraient le «vogelpik». Dans le courant de l'après-midi, l'on voyait arriver la marchande de crème à la glace qui avait ses clients, surtout les jeunes. Par après, il y avait le passage de la marchande de «caricoles», crabes, crevettes et aussi de «scholes». C'étaient ces poissons-là qui avaient le plus de succès.

L'après-midi avançait doucement, l'on pouvait voir revenir les enfants petit à petit qui avaient passé de bons moments au carrousel et autres attractions.

La soirée commençait assez tôt. L'on voyait arriver le vendeur d'escargots poussant sa charrette bien chargée. Il les cuisait dans une grande casserole placée au-dessus d'un petit feu à bois qui fonctionnait très bien. Celui-ci était fixé entre les brancards de la charrette. L'odeur qui provenait de la cuisson des escargots tentait fortement ceux qui passaient par là. Il fallait voir comme il servait les clients. Une petite assiette avec un peu de bouillon d'escargots, ainsi qu'un petit bâtonnet pour ne pas manger avec les doigts. Ensuite il avait une espèce de grande fourchette pour puiser dans la casserole, prenant un par un les mollusques qu'il retirait de leur coquille, avant de les mettre sur l'assiette.

Le soir commençait à tomber, les lampions des cafés étaient allumés, la musique battait son plein. Plusieurs se dirigeaient vers le café *Aux Cent Kilogs*, c'est à l'arrière de celui-ci que se trouvait la salle de danse où avait lieu le bal. Cet établissement était situé en retrait dans la rue Boetendael, près de la rue des Cottages.

Chose exceptionnelle, il y avait deux policiers qui déambulaient dans le quartier.

Lorsque l'on s'amuse, le temps passe vite. C'était tard dans la nuit que la fête se terminait. Les lampions s'éteignaient, la musique se taisait, le calme revenait.

Les policiers avaient quitté les lieux. Le dernier à rentrer chez lui était le marchand d'escargots. Il habitait chaussée d'Alseberg, au Carré Pauwels. Le trajet qu'il avait à faire avec son matériel: la descente de la rue des Carmélites et de la rue des Cottages était assez risquée compte tenu du nombre de «petits gris» qu'il avait vendus après une longue soirée. Ayant lui-même profité de la fête, il était assez normal qu'il fût un petit peu «gris» aussi. L'on peut s'imaginer comment avec sa charrette, il parcourait le chemin du retour. Heureusement, en ce temps-là, surtout à cette heure tardive, il n'y avait pas

3 Voir *Ucclensia* n° 205, mai 2005, p. 14.



*C'est ainsi que Pierre le couvreur peint par Émile Lecomte portait son échelle*

de circulation. La rue était assez large pour lui, compte tenu de son état. Ce n'était pas les quelques réverbères allumés qui allaient lui servir de guide.

Le lendemain, la fête étant terminée, il fallait penser aux choses sérieuses. Comme nous étions au mois de juin, les élèves des écoles préparaient les examens de fin d'année scolaire. En particulier, ceux du quatrième degré. Certains allaient avoir quatorze ans. Pour eux, la question allait se poser: quelle voie choisir. À l'école, ils avaient bien eu quelques notions sur le jardinage, la menuiserie, le travail du fer, le repoussage du cuivre, le modelage, pour ne citer que les principales professions manuelles.

Après la distribution des prix, le temps était venu de quitter ses camarades de classe. Il y avait Albert, qui ne rêvait que d'aviation. Félix avait choisi le dessin. Antoine, mon meilleur copain, lui, est entré comme garçon de

bureau chez un architecte. Après six longues années de cours du soir dans une école d'architecture de la capitale, il a décroché le diplôme d'architecte.<sup>4</sup> Quant à moi, mon grand-père avait trouvé la solution: étant maçon, il avait besoin d'un aide. C'est ainsi qu'à quatorze ans, j'ai appris à manipuler des briques et du mortier.

Après un certain temps, j'ai abandonné la maçonnerie pour devenir apprenti menuisier à 0,75 francs de l'heure. J'ai suivi quatre années les cours du soir, à l'école Saint-Luc, rue d'Irlande à Saint-Gilles, pour me perfectionner dans l'apprentissage du métier, afin de devenir contremaître-moniteur. Pendant plusieurs années, j'ai exercé cette profession.

Ainsi les années ont passé, vie de famille, service militaire, guerre, etc.

Je n'ai plus revu aucun des anciens camarades du quartier. L'heure de la retraite est arrivée, je reste avec mes souvenirs.

4 Voir Ucclesia n° 205, mai 2005, p. 15.

# Une tranche de vie d'une famille rhodienne (3)

Paul Algoet

## Rhode et moi ... (suite)

NOUS ALLONS quelques fois par an un dimanche à Rhode. À notre arrivée, peu avant midi, je mange un morceau de «matten-taart». Après le repas, si le temps le permet, toute la famille part en promenade, soit au *Grooten Bosch*, soit au *Ronden Bosch* riche en myrtilles. Une fois, nous avons fait la route jusqu'à la chaussée de Waterloo, puis la traversée de la forêt jusqu'à *Zuzekes Eik*.<sup>9</sup> Et retour, bien sûr. Cette fois là, nous sommes rentrés bien tard à Anvers. Il arrive aussi que nous, les jeunes, nous nous baignions dans l'étang, aidés de chambres à air bien gonflées ou que nous jouions au «foot» sur le trottoir de



L'arrière des bâtiments, avec l'étang (coll. P. Algoet)



La «Drève»

(d'après une carte postale avant 1914, coll. M. Maziers)

l'entrée carrossable. Une autre fois, nous avons construit un barrage dans le ruisseau qui traverse le jardin, le long de la *drève*. Nous étions «crottés»!

Une fois par an, le voyage est exceptionnel: c'est la kermesse aux boudins. L'après-midi se passe à table. Il y a une trentaine de personnes que je connais mal ou pas du tout: j'oublie d'une année à l'autre de qui il s'agit. Bien sûr, je connais Nonkel Léon et sa femme, fille d'un boulanger d'Ixelles. Ils parlent souvent le français. Son flamand à

9 Jezus-Eik (Notre-Dame au Bois).



*Souvenir d'une kermesse aux boudins (coll. P. Algoet)*

elle est différent et aussi déficient. Je les ai déjà rencontrés à Hémixem. Je connais moins Nonkel Guillaume, sa femme et ses deux filles. Tante Bertha et son fils Roger, d'Hémixem, me sont bien connus. Du mari de Tante Bertha, il cesse brusquement d'être question. Parmi les membres plus lointains, je reconnais la gentille Céline ainsi que Nonkel Jacques qui donne beaucoup d'avis et de conseils médicaux: il a été infirmier pendant la Grande Guerre ... Je ne sais exactement de qui il est l'oncle. Il habite à Dworp, en français Tournepepe.

Les ans passent et rien ne change, si ce n'est que je grandis, ainsi que les cousins et cousines. Je ne remarque pas que les autres vieillissent, car ils changent insensiblement. Il en est de même de Marie, la servante à Rhode, qui a vu naître mon père et ses frères et sœur. Elle est totalement sourde et communiquer avec elle est malaisé. La femme à journée à Hémixem est illettrée et quand elle a dépoussiéré des livres, ils se retrouvent selon l'effet du hasard à l'endroit ou à l'envers. À Hémixem, il y a aussi un chauffeur illettré. Je ne le connais pas, mais je sais que quand un de mes oncles lui a montré une fois le chemin vers un client, même à Liège, il est capable d'y retourner sans se tromper. Avoir une telle mémoire visuelle me semble incroyable.

10 Donc, en 1935–36, comme le confirment les noms des champions cyclistes notés un peu plus loin (Romain Maes gagne le Tour de France en 1935, Sylvère Maes en 1936).

Cette année, nous sommes allés à la Foire Commerciale occupant les deux ailes des palais du Cinquantenaire à Bruxelles. Arrivés à la gare du Nord, c'est le tram 81 ou 83 qui nous conduit par un long cheminement à l'avenue de Tervueren. Nous nous installons à une terrasse à l'angle de l'avenue des Celtes. En attendant les cousins rhodiens, mon père ne manque pas de me rappeler de qui il s'agissait pendant que nous dégustons l'en-cas que ma mère a préparé pour l'occasion: une tartine fourrée d'omelette. C'est frais, agréable par la chaleur qui sévit. C'est là, vers dix heures, que Tante Maria, Oncle François, Georges et Albert nous rejoignent et nous partons au pas de promenade rejoindre l'Arc de Triomphe et la Foire Commerciale. Nous sommes trois gosses à devancer les adultes. Et ne voilà-t-il pas que des gardes nous demandent nos tickets d'entrée, que nous n'avons pas sur nous. Nous sommes emmenés au bureau. Heureusement, nous avons pu faire signe à nos parents et tout se termine bien! En fait, des jeunes non accompagnés se glissent dans la foire et doivent être chassés.

J'approche de mes quinze ans.<sup>10</sup> Mes parents décident de passer des vacances en Wallonie, après avoir fait la côte à pied de Knocke à La Panne en deux ans. Ils invitent Georges, le fils de Nonkel François et Tante Maria, à les accompagner. Nous passons deux semaines chez Lognoul à Plainevaux. Chaque soir, à la radio, nous apprenons avec plaisir les victoires belges de Romain Maes, Sylvère Maes et Vervaeke au Tour de France. Georges perfectionne son français, mais garde une trace gutturale. Mon père aussi garde une trace du flamand d'origine: il prononce le G de Gand comme on prononce le G de Gent. Cela se remarque très peu, sauf pour des oreilles françaises.

Meter décède à Hémixem, dans les bras de Papa. Il était un peu son privilégié. Elle admirait son «*kop zooals a register*».<sup>11</sup> Tante Maria décède à Rhode.

11 Littéralement: sa tête comme un index (il est très instruit).



*L'arrièe des anciennes brasseries De Dobbeleer et du Moulin (photo M. Maziers, vers 1975)*

J'entre à l'Université de Bruxelles. Georges va entrer à l'Université de Louvain, en section flamande. Il envisage la philologie. Il me raconte cela tandis qu'il me fait visiter la nouvelle maison communale de Rhode. Je constate que le piano est désaccordé. Il me mène aussi dans une vaste propriété où nous pouvons ramasser des «*kastagnes*».

### **Pendant et après la seconde guerre mondiale**

La guerre survient et bouscule tout. Conformément aux instructions, je pars pour la France le dimanche 12 mai. Mes parents rejoignent la famille à Hémixem et partent plus tard avec un lourd camion. Ils sont bloqués par l'avance allemande vers Dunkerke. Le camion est confisqué. Une camionnette, Simone, les ramène et livre la farine pendant toute la guerre.

De retour de France en octobre 1940, je fais une jaunisse, je ne suis pas le seul! Mon

année à l'ULB est perdue. Georges est à Louvain. Tout continue encore presque comme avant. Une de mes cousines, une fille de Nonkel Guillaume, est tuée dans son école de Vieux-Dieu lors du bombardement allié.

Peter, malade, retourne à Rhode. Il y décède bientôt. La famille vend la minoterie d'Hémixem. Et la foudroyante avance alliée nous libère de l'occupation allemande. Georges se marie et part enseigner au Congo. Pas pour longtemps, hélas! Son épouse, malade, doit rentrer en Belgique. Elle décède un peu plus tard. Entre-temps, Malvine épouse Roger, un enseignant qui se fixe à Tournai. Quant à Roger, le fils de Tante Bertha, il épouse Edith et se fixe à Essen où il tient la comptabilité d'une fabrique réputée de bonbons. Oncle Guillaume et sa famille s'installent à Paris.

Georges se remarie, habite une villa à Rhode. Son épouse devient bourgmestre. Il décède au terme d'une longue maladie.<sup>12</sup> Sa fille Cécile fait carrière dans les institutions européennes.

Albert épouse Séraphine dans son village. Pour le dîner, nous sommes coincés dans de petites pièces et assourdis par des explosions festives, tradition locale. Albert et Séraphine transforment l'écurie de Rhode en appartement et mettent la grande maison en location. Oncle François habite chez eux. À son décès, ils héritent des biens à Rhode. Ils transforment un étage de l'ancienne brasserie en un appartement avec vue sur l'étang et la prairie.

Le temps passe. Albert vend la maison, le moulin, la brasserie et les dépendances. Il se fixe à Middelkerke et séjourne une grande partie de l'année à Ten Bel, dans le sud de Ténérife.



*Les dernières traces de l'histoire industrielle des bâtiments risquent de disparaître dans les travaux actuellement en cours (photo M. Maziers, vers 1975)*

<sup>12</sup> Céline Van de Weyer, veuve Georges Algoet en 1981, fut bourgmestre de 1977 à 1988.

# Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode

## Toekennen van vergunningen door de provincie Brabant en de gemeente (1899–1914)

(1)

---

Jan De Cock

VAN HET ANCIEN RÉGIME tot in de 19<sup>e</sup> eeuw werden er bakstenen gebakken in open lucht. Leem- en kleigrond is in Brabant overvloedig aanwezig, op zoek gaan om naar natuursteen voor bebouwing is niet nodig.

Meestal werden de bakstenen ter plekke gevormd en gebakken. De opkomende industrialisatie in de 18<sup>e</sup> eeuw zorgde ervoor dat men de traditionele bakkerijen in open lucht meer en meer verliet. Tijdens de Industriële Revolutie ontwikkelde men vaste ovens met een grotere capaciteit en hoger rendement.

Midden de 19<sup>e</sup> eeuw konden dankzij de ontwikkeling van het spoorweganet en de uitbreiding van de kanalen de baksteenbakkerijen zich in één bepaalde streek vestigen: daar waar de beste klei in grote volumes aanwezig was. De baksteenindustrie vestigde zich in Vlaanderen voornamelijk langs de Rupel en de Schelde. De ovens werden steeds verbeterd, zodat men in grotere aantallen continue stenen kon bakken, de Hoffmanover is hier een mooi voorbeeld van. Toch kwamen er in Vlaanderen en Wallonië voor WO II nog spo-



*Kareel oven op de Kauwberg in 1947  
foto Louis Warzée*



De bouw van een veldoven op de Hulstberg te Meerbeek voor 1914  
(Collectie 1000 jaar Meerbeek)

radisch kareelbakkerijen voor in open lucht. Deze meer ruwe bakstenen werden vooral gebruikt in de industrie en hoevebouw.

In de 19<sup>e</sup> eeuw ontstonden verschillende overheidsorganen die opgericht werden om toe te zien op de arbeidsomstandigheden en industrieprocessen. De toenemende administratie was een gevolg van de wettelijke reglementeringen in de verschillende industrietakken. Ook de kareelbakkerijen ontsnapten hier niet aan.

Voor dit artikel werd één bepaalde bron onderzocht: *Gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen* van de Provincie Brabant.<sup>1</sup> Dit archief berust in het Rijksarchief der Provinciën te Anderlecht. Het betreft hier de aanvragen voor vergunningen om een veldoven voor een bepaalde periode op te mogen oprichten. In het archief berusten er 18 aanvragen, er werden er enkel 15 dossiers

onderzocht. De drie dossiers van Danis, Bourgeys en Capouet volgen in een tweede deel, zij hebben het inventarisnummer G 645. F. Vanhemelryck en U. De Becker hebben de kareelbakkerijen in hun *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode* onderzocht, dit echter met het gemeentearchief als voornaamste bron.

De particulier die wenste een kareelbakkerij op te richten vroeg hiervoor een toelating bij het gemeentebestuur. Deze gaf hierop advies en stuurde de aanvraag door naar de provincie, waar grondig werd nagekeken of de aanvraag strookte met de wettelijke bepalingen. Hierin waren de verschillende regels opgenomen.

De provincie oordeelde af de aanvraag al dan niet gerechtigd was, en deelde haar besluit mee aan de gemeente. Deze informeerde op haar beurt de particulier. Bij

1 POLAERT, M-T. *Provinciaal bestuur Brabant. Gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen*

(1819–1954). Brussel, 1992 n° G 645 en D 472 (Inventarisnummer T17).

toekenning van een vergunning stelde de gemeente een *commodo en incommodo* onderzoek in. De gemeenteoverheid afficheerde haar besluit zodat de bevolking er kennis van kon nemen. Iedereen die meende dat de bakkerij schade kon berokkenen, tekende verzet aan. Uiteraard waren de reacties negatief. Soms grappig, banaal of ronduit agressief. In het onderzoek werden alle 15 kareelbakkerijen onderzocht.

Hoe ging een kareelbakkerij in zijn werk? Alle handelingen van het productieproces speelde zich af op één enkel perceel. Eerst werd de klei uitgestoken en ondersteboven gelegd naast de kuil. Met liet de klei overwintert om de grond luchtig te maken, wat het kneden vergemakkelijkte. Bij de klei voegde men in de meest gevallen nog kalk, uit deze mengeling werden de stenen geperst. De baksteenpers werd met de hand bediend: alles gebeurde baksteen per baksteen. De arbeid was intensief, vooral de kinderen legden ettelijke kilometers af. Ze stonden in voor het vervoer van de pas gevormde steen naar de droogweide.

Pas als alle bakstenen een zekere consistentie hadden, ging men over tot het bakken, de moeilijkste en meest vervuilende activiteit. Voor het bakken deed men meestal beroep op een ervaren steenbakker, voor het bouwen van het onderstel en het onderhouden van het vuur was een zekere kunde en handigheid noodzakelijk. De ovens bestonden uit een paar rijen bakstenen die verhit werden door steenkool die tussen de rijen door brandde. Boven op de oven kwamen de te bakken stenen. Een open veldoven (*cuisson à la volée*) gaf een uitstoot van giftig koolstofmonoxide. Omwille van deze walmen kwam er uiteraard veel protest van de omwonenden. Om brandgevaar en de schadelijke uitwasemingen tegen te gaan moest de oven op een bepaalde afstand van de openbare weg en bebouwing staan. Rondom de oven



Het ophalen van de gebakken stenen met paard en kar  
in de jaren dertig  
(foto familie De Wint)

moest de stoker lange strobussels kunnen plaatsen, die verplaatst konden worden naar gelang de windrichting.<sup>2</sup> Het werk van de loonarbeiders werd slecht betaald. Om de twee weken kregen ze de helft van hun loon, de andere helft werd achtergehouden tot na het bakken van de steen, als waarborg voor de kwaliteit van de steen.

In de onderstaande tabellen zijn alle gegevens weergegeven die de kareelbakkers situeren in tijd en ruimte. De naam van de diegene die de aanvraag bij de gemeente indiende,

2 VANHEMELRYCK, F. en DE BECKER, U., *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*. Sint-Genesius-Rode, 1982. p. 342 tot 346. Op pagina 343 vindt men een foto van een kareelbakkerij, op de achtergrond ziet men de strobussels. CAMPBELL, J. W. B. en PRICE, W.

*Baksteen. Geschiedenis, Architectuur, Technieken*. Tielt, 2004. LEJEUNE, E. *Nouveau manuel du briquetier et du tuilier. Briques, tuiles, carreaux, tuyaux et autres produits en terre cuite*. Paris, 1910. p. 132–142 en 256–277



Perstafel van de steenbakkerij  
foto Louis Warzée (1947)

het aantal aanvragen met jaartal en de beslissing van het college en de bestendige deputatie van de provincie geven de administratieve gegevens. Het aantal baksteenpersen en aantal stenen die per seizoen werden gebakken in verschillende ovens geven het productieproces weer. Het perceelnummer op het kadaster zorgt voor de situering. Er werden enkel gegevens over het productieproces weergegeven indien ze opgeschreven zijn. Het is mogelijk dat een steenbakker voor elke nieuwe aanvraag een ander perceel exploiteerde, de bruikbare klei kon er immers uitgeput zijn. In dit geval moest men elders zijn klei en leem ontginnen. De ovens volgden steeds de plaats van exploitatie, men vervoerde geen gedroogde bakstenen naar een oven verderop. Er werden aanvragen inge-

ediend door occasionele steenbakkers of aannemers. Deze laatste groep richtte een bakkerij op voor het bouwen van een bepaalde schuur of woonhuis, de aanvraag was meestal eenmalig. Voor het maken van de steen stond het hele gezin in, met huurde dagloners voor het bakken van de steen. De aannemers waren zelf stielmannen, heel het gezin stond in voor het volledige productieproces, eventueel werden dagloners aangenomen voor een bepaalde periode.

De administratie voltrok zich steeds in zelfde stramen: de kareelbakker richtte zijn aanvraag tot het College van Burgemeester en Schepenen, waarop deze de *commodo en incommodo* inrichtte. De gemeenteoverheid afficheerde haar besluit zodat de bevolking er kennis van kon nemen. Alle omwonenden die meende dat de steenbakkerij schade kon berokkenen, tekende verzet aan. Uiteraard waren de reacties negatief. Soms grappig, banaal of ronduit agressief. Deze reacties werden doorgestuurd naar de provincie, die het dossier doorgaf aan de dienst van de Arbeidsinspectie onder het Ministerie van Arbeid en Industrie. Op basis van hun rapport gaf de provincie haar advies door aan de gemeente, die de laatste knoop doorhakte. Meestal verleende men een vergunning voor één, drie of vijf jaar. Voor verdere exploitatie moest telkens een nieuwe aanvraag ingediend worden.

(Wordt vervolgd)